

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉVALUATION DU PROJET RAFIDESTIM II

1. Contexte et Justification

L'Association pour la Dignité Paysanne (ADIP), est une asbl agréée par l'ordonnance ministérielle N° 530/21487 du 06 Décembre 2019. La vision de l'ADIP s'énonce ainsi : « *Les petits paysans vivent dans la dignité et la solidarité, et participent pleinement aux prises de décision.* ». Cette vision se concrétise à travers la mission de l'organisation : « *Réfléchir, étudier, expérimenter et défendre, avec les petits paysans, des modèles qui renforcent leur dignité.* »

Le projet RAFIDESTIM 2 (*Recherche des Alternatives de Financements Innovants et de Développement des Exploitations Familiales par Stimulation Mutuelle*) constitue la seconde phase d'un programme de recherche-action axé sur le développement de systèmes de financement innovants pour les exploitations familiales, ainsi que sur la mise au point de modèles intégrés de production combinant différentes spéculations capables d'assurer la continuité alimentaire, la génération de revenus durables et le maintien de la fertilité des sols.

Le programme accorde également une place importante aux études et au plaidoyer en faveur du monde paysan.

Les objectifs du projet sont formulés comme suit :

Objectif général (à moyen / long terme) :

Contribuer à l'amélioration durable de la dignité paysanne

Objectifs spécifiques, à court terme :

Promouvoir des modèles multiformes qui participent à l'amélioration du vécu et du vivre ensemble des petits paysans burundais.

Avec comme résultats :

- 1. Résultat attendu 1.** Les systèmes de financement alternatifs des exploitations familiales (EF) jugés les plus prometteurs de la première phase sont soumis à des tests scientifiques rigoureux, publiés dans une revue scientifique en collaboration avec l'université, corrigés et systématisés et objet d'un plaidoyer robuste pour leur dissémination à échelle, puis adoption par les programmes et politiques nationaux
- 2. Résultat attendu 2.** Les meilleurs choix et combinaisons des spéculations pour assurer la continuité de l'alimentation, des revenus et de la fertilité jugés les plus prometteurs de la première phase sont soumis à des tests scientifiques rigoureux, publiés dans une revue scientifique en collaboration avec l'université, corrigés et systématisés et objet

d'un plaidoyer robuste pour leur dissémination à échelle, puis adoption par les programmes et politiques nationaux

3. **Résultat attendu 3.** Les politiques et programmes agricoles deviennent plus favorables aux petits paysans grâce à la veille et au plaidoyer de l'observatoire des politiques agricoles
4. **Résultat attendu 4.** Des systèmes de structuration paysanne permettant une meilleure appropriation du projet (en particulier des fonds), et d'assumer des fonctions en aval (achats groupés des intrants, vente groupées, transformation sont testés, évalués et capitalisés (OPA de type asbl, coopérative, PMI sur modèle crowdfinancing)

Mis en œuvre dans les communes de Gitega, Ndava et Nyabihanga, il s'appuie sur plus de 650 ménages organisés en Groupements de Stimulation et d'Entraide Mutuelle (GSEM), et bénéficie du cofinancement de la Fondation Roi Baudouin et de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) via la coopérative internationale Philea

Le projet a démarré le 1er juillet 2023 pour une durée de 3 ans avec une prolongation de deux mois (jusqu'en Août 2026).

L'évaluation prévue intervient vers la fin du projet (mois 32) afin d'analyser la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les perspectives de mise à échelle des modèles testés.

C'est dans cette optique que l'ADIP lance un appel à candidatures en vue de recruter un consultant indépendant chargé de réaliser l'évaluation du projet

2. Objectif de l'Évaluation

Objectif Général

Fournir une analyse critique, documentée et participative sur les progrès réalisés, les apprentissages et les défis rencontrés dans la mise en œuvre du RAFIDESTIM 2, c'est à dire :

- Apprécier la pertinence des approches de financement et de systèmes d'exploitations intégrées testées ;
- Mesurer les changements induits sur la dignité paysanne en général ;
- Identifier les leçons apprises et les ajustements stratégiques nécessaires pour une éventuelle phase 3.
- Proposer quelques recommandations et dessiner les perspectives pour la suite du projet.
-

Questions spécifiques de l'évaluation

L'évaluation s'effectuera selon les critères CAD+

1. Pertinence et cohérence
 - Examiner l'alignement du projet avec les politiques agricoles nationales et les besoins/priorités des bénéficiaires
 - Évaluer la cohérence entre les objectifs, les stratégies utilisées les résultats, les activités et les moyens mobilisés.
2. Efficacité et effectivité
 - Vérifier que le projet a atteint les objectifs et les résultats prévus
 - Vérifier que le projet a réalisé les activités prévues
 - Identifier les facteurs favorisant ou limitant la performance du projet.
3. Efficience
 - Apprécier l'utilisation des ressources financières et humaines et de temps par rapport aux résultats atteints.
 - Évaluer la qualité du dispositif de suivi-évaluation participatif et du partenariat avec Philea et la FRB.
4. Effet et Impact et changements induits
 - Mesurer les effets et les impacts du projet, en particulier sur la dignité paysanne.
 - Évaluer les effets des campagnes de plaidoyer et des notes d'alerte sur les décisions en faveur de la dignité paysanne
5. Durabilité et mise à échelle
 - Apprécier les chances de viabilité de l'action après le projet
 - Identifier les conditions de systématisation et d'intégration dans les politiques publiques ou les programmes de développement
6. Capitalisation
 - Documenter les leçons apprises et formuler des recommandations
7. Les questions transversales du genre et de l'environnement

4. Méthodologie

L'évaluation sera externe, participative et basée sur une approche mixte (quantitative et qualitative). Le consultant est tenu de fournir une offre technique incluant une méthodologie détaillée ainsi qu'une offre financière détaillant le coût de réalisation du travail. Le consultant aura accès aux documents et autres informations lui permettant d'enrichir sa méthodologie et son rapport de travail.

4. Livrables

Le consultant devra fournir les livrables suivants :

1. Note de cadrage méthodologique validée par ADIP, Philea et FRB, avec les Outils de collecte de données (questionnaires, guides,)
2. Un Rapport provisoire (incluant la méthodologie détaillée, la matrice d'évaluation et le plan de travail, les résultats des analyses réalisées les études de cas illustrant les effets et impacts, les recommandations ainsi que d'autres points jugés utiles) et intégrant les perspectives et recommandations viables pour la suite du projet
3. Présentation des résultats préliminaires à l'ADIP et aux partenaires
4. Rapport d'évaluation final qui intègre les recommandations des commanditaires
5. Présentation des résultats lors d'un atelier de validation
6. Profil du Consultant
 - ✓ Expert senior en développement rural;
 - ✓ Une expérience avérée d'au moins trois une évaluations de projets agricoles ou de développement rural ;
 - ✓ Une connaissance confirmée des questions de l'agriculture familiale, du financement rural, et des systèmes de structuration paysanne est à prouver.
 - ✓ La maîtrise parfaite du français est obligatoire et celle du Kirundi constitue un atout très important. ;
 - ✓ Une connaissance des enjeux et politiques agricoles et du plaidoyer au Burundi est à prouver.
 - ✓ Avoir travaillé de manière permanente avec les communautés rurales pendant au moins cinq ans.
7. Présentation de l'offre
 - ✓ Les présents termes de référence seront diffusés sur au moins trois sites internet et au moins dans un journal au Burundi. L'appel sera également diffusé sur les réseaux sociaux.
 - ✓ L'offre devra comprendre : une lettre de motivation, un CV actualisé du consultant et éventuellement de son assistant, des attestations de services rendus, une offre technique et une offre financière.
 - ✓ La date limite de dépôt des offres est fixée au mercredi 25 Février 2026 à 15h00. Les offres se font exclusivement par voie électronique envoyée simultanément à haredouardos@gmail.com , k.kamikazi@adip-burundi.org, ntimarius@gmail.com,
 - ✓ Les déplacements à l'intérieur et les frais des ateliers éventuels avec les acteurs sont à la charge d'ADIP.
 - ✓ L'offre financière doit détailler les honoraires, les perdiems et les frais de communication. Les frais de secrétariat ne seront pas inclus dans l'offre financière (le consultant devra obligatoirement disposer d'un ordinateur et des compétences pour l'utiliser).

✓ l'offre financière sera établie en BIF.

8. Durée de la Mission

La durée de la mission est estimée à 15 jours

Pour l'ADIP

Katia KAMIKAZI

Secrétaire Générale



HERAGIRIMANA Edouard

Raf

 Pe